

Chômage pour les uns, surtravail pour les autres

Horaires : une usine à gaz

Annulation des jours travaillés pour les usines terminales :

Système 2 et secteurs associés : les 21, 22 et 23 septembre pour les tournées A et B. (TA de Ferrage et Peinture travaille le 21).

Emboutissage : Secteur 5110, les 21 et 23 sept pour la TB, du 22 sept pour la TA. Secteurs 6510, 6330 et 6230, annulation du 23 sept pour la TB. Les heures supplémentaires programmées le 24 sept sont annulées.

Annulation des jours travaillés pour la Mécanique :

UPR. Moyeux et Moyeux Disques : les 21, 22 et 23 sept pour les trois tournées.

UPP. Triangles PF2 (Transfert PCI) : le 20 pour TA et TB. Triangles T1 (usinage et assemblage) : 21, 22 et 23 pour la TB (ligne engagée sur une seule équipe).

MON. EDR (Sormel) : le 20 pour TA et TB, le 22 pour TB, le 23 pour TA et TB. Trains T3 : les 21, 22 et 23 pour TA et TB.

Après avoir arrêté le dispositif du numéro vert il y a quelques jours en parlant d'un « retour à la normale » pour l'approvisionnement en vis, la direction annonce aujourd'hui des jours de chômage suite à ces mêmes approvisionnements qui sont toujours défectueux.

Quand la direction parle « d'atteindre l'excellence » dans les usines, vous aurez compris que ça ne s'applique pas à son organisation du travail !

Payés au rabais

Alors que ces jours non travaillés sont considérés en APLD pour les salariés PSA, les intérimaires de certains secteurs vont se retrouver avec une semaine en moins sur leur paye de septembre.

C'est inacceptable : qui peut vivre aujourd'hui avec $\frac{3}{4}$ de salaire, quand il est déjà trop bas en temps normal ?

PSA, qui fait payer les jours chômés par les fonds publics avec l'APLD, doit assumer les conséquences sociales de sa politique et assurer le maintien de salaire pour tous, intérimaires compris.



Semaines à rallonge en C4/DS4

Au CE de lundi, la direction a laissé entendre que tous les samedis seraient travaillés dans les 2 tournées des secteurs C4/DS4, jusqu'à la fin de l'année.

PSA a peut-être besoin de voitures, mais les salariés ont besoin de leurs week-end : pour la CGT, il n'est pas question de se voir imposer 6 jours de travail lors de chaque semaine du matin !

Si la direction veut faire tourner la ligne le samedi, cela doit se faire en **H+ individuelles et au volontariat.**

Passer des semaines de 47 heures à l'usine tandis que la direction continue de supprimer des postes et de virer des intérimaires, cette logique n'est pas la nôtre. Il nous faudra la combattre et se faire entendre pour le respect de nos week-end et pour l'embauche des intérimaires !

Au dos , info sur le projet de Mutuelle santé Groupe.

Mutuelle Groupe PSA

C'est maintenant que tout se joue !

Où en est-on ?

La semaine dernière, la Direction a présenté les différents organismes auxquels elle envisage de confier une future mutuelle PSA : AG2R/MACIF, Malakoff Médéric, Humanis, Mutualité Française (UNPMF).

- Ces différents organismes ont exposé leurs garanties financières, les services qu'ils sont en mesure d'offrir et les tarifs qu'ils proposent.
- Il est vraisemblable que, « pour avoir le marché », plusieurs de ces organismes s'associent et fassent des ajustements de leurs tarifs.

Mais, en l'état actuel des propositions, la CGT a exprimé son inquiétude et mis en garde la Direction :

- Outre l'aspect obligatoire que nous dénonçons, la CGT considère que le niveau de cotisations envisagé ne serait pas supportable pour de nombreux salariés et retraités.

Cotisations en hausse

Jusqu'à présent, la Direction indiquait que la cotisation moyenne à payer par les salariés se situerait autour de 36 €. (Alsace-Moselle).

Les nouveaux chiffres avancés tournent autour de :

- 40 € (si la mutuelle ne couvre pas les conjoints qui travaillent).
- 53 € (si la mutuelle couvre aussi les conjoints qui travaillent)

Des cotisations différentes selon que l'on est « isolé » (célibataire, veuf, divorcé sans enfant à charge),

« couple » ou « famille », permettraient de réduire la cotisation moyenne des « isolés » (entre 20 et 27 €) mais augmenterait celle des familles (qui avoisinerait 70€).

Seule une participation-employeur fortement revue à la hausse, permettra d'avoir un niveau de cotisation acceptable.

Retraités maltraités

Lors de leur départ en retraite, les ex-salariés perdraient la participation-employeur et auraient, en plus à subir des hausses de cotisation suivant leur âge. Les cotisations annoncées à 62 ans sont entre 140 et 150 €. Et augmentent encore après 75 ans.

La CGT a souligné le caractère irréaliste de telles propositions : la plupart des ouvriers de fabrication ont des retraites d'environ 1200 €. De nombreux ouvriers professionnels et ETAM n'ont pas beaucoup plus !

Besoin de vous

Cette semaine (réunions les 19 et 21 septembre), la Direction PSA veut trancher 3 questions :

- Choix du prestataire ?
- *Couverture familiale* (salariés, enfants, conjoints qui ne travaillent pas) ou *couverture familiale élargie* (salariés, enfants, tous conjoints) ?
- *Cotisation unique* quelle que soit la composition de la famille ou *cotisations étagées* (isolés, couples, familles) ?

Dès le 28 septembre, la Direction proposera un accord aux syndicats.

Beaucoup d'entre vous expriment leur désaccord sur le caractère obligatoire de cette Mutuelle, et sur la très faible participation de PSA (25%).

La direction se cache derrière le désengagement constant de la Sécurité Sociale en matière de remboursement de frais de santé pour tenter d'imposer cette complémentaire Santé.

Pour la CGT, une mutuelle obligatoire avec des cotisations élevées ne réglera pas le problème des salariés qui n'ont pas les moyens financiers de se soigner. Dans les jours qui viennent, il faudra en discuter entre nous et mettre notre poids dans la balance pour contraindre la direction PSA à revoir sa copie de mutuelle Santé.

